INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Amundi ASSET MANAGEMENT

Amundi Funds II - Commodity Alpha

Catégorie A USD capitalisation - LU0313643297

Compartiment de Amundi Funds II

Société de gestion : Amundi Luxembourg S.A.

>> Objectifs et politique d'investissement

Objectif : il vise à accroître la valeur de votre investissement sur la période de détention recommandée.

Titres en portefeuille : le Compartiment investit essentiellement dans des instruments dérivés dont la valeur est liée à divers indices UBS ou autres du marché des matières premières. Les indices sont fournis par des institutions financières spécialisées dans les indices des marchés à terme de matières premières. Il exposera au moins deux tiers de ses actifs à la performance d'au moins deux indices représentatifs des marchés des matières premières. Le Compartiment peut également investir dans des obligations, des obligations convertibles, des obligations assorties de warrants, d'autres titres à intérêts fixes, des obligations à coupon zéro et des titres du marché monétaire. De plus amples informations sur les indices utilisés figurent dans le Prospectus. Le Compartiment peut également utiliser des instruments dérivés à des fins de réduction des risques, de gestion efficace de portefeuille et de prise de positions (acheteuses ou vendeuses) sur divers actifs, marchés ou flux de revenus.

Processus d'investissement : le gestionnaire s'appuie sur sa propre analyse des niveaux de stock de matières premières et sur d'autres facteurs quantitatifs pour identifier les investissements en matières premières les plus attractifs et les moins attractifs.

Indice de référence : le Compartiment est géré par référence au Bloomberg Commodity. Toutefois, la gestion du Compartiment est discrétionnaire et le gestionnaire du Compartiment n'est pas limité par la composition de l'indice de référence.

Glossaire

Obligations : titres représentant une obligation de rembourser une dette, avec intérêts.

Matières premières : catégorie incluant les métaux, les matériaux de construction, les combustibles et les produits alimentaires.

Obligations convertibles : titres structurés comme des obligations, dont la valeur peut cependant augmenter lorsque le cours de l'action de l'émetteur augmente.

Instruments dérivés : instruments financiers dont la valeur est liée à un ou plusieurs taux, indices, cours d'action ou autres valeurs.

Positions acheteuses : détention d'un titre ou prise de position bénéficiaire en cas d'augmentation de la valeur du titre.

Positions vendeuses : position d'investissement dont la valeur évolue inversement à celle du cours d'un titre.

Recommandé pour les investisseurs particuliers

- Connaissance moyenne de l'investissement dans des fonds et une certaine expérience d'investissement dans le compartiment ou dans des fonds similaires
- Compréhension du risque de perte d'une partie ou de la totalité du capital investi
- Souhait d'accroître la valeur du placement sur la durée de placement recommandée de 6 années

Ceci est une catégorie de parts de capitalisation. Le revenu d'investissement est réinvesti. Les investisseurs peuvent vendre leurs parts sur demande tous les jours ouvrés au Luxembourg.

>> Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Rendement potentiellement plus faible

Risque plus elevé — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Que signifie cet indicateur de risque ?

L'indicateur de risque ci-dessus classe les bénéfices et les risques potentiels sur la base de la volatilité à moyen terme (évolution du prix estimé ou réel de la part du Compartiment sur les cinq dernières années). Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. Le profil de risque et de rendement de la catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. L'indicateur de risque du Compartiment n'est pas garanti et peut évoluer dans le temps.

La catégorie de risque du Compartiment suggère qu'en tant que catégorie d'actifs, les matières premières ont tendance à être plus volatiles que les obligations ou les titres du marché monétaire.

Pour les catégories de devises sans couverture, les mouvements de taux de change peuvent influer sur l'indicateur de risque si la devise des investissements sous-jacents n'est pas la même que celle de la catégorie des parts.

Risques importants supplémentaires

L'indicateur de risque reflète les conditions de marché des dernières années et peut ne pas intégrer de manière adéquate les risques importants supplémentaires du Compartiment :

Risque de contrepartie : les parties contractantes peuvent faire défaut à leurs obligations issues de contrats dérivés conclus avec le Compartiment.

Risque de crédit : les émetteurs des obligations détenues par le Compartiment peuvent omettre de payer le principal ou les intérêts dus.

Risque opérationnel : des pertes peuvent se produire en raison d'erreurs humaines ou d'omissions, d'erreurs de traitement, d'interruptions de système ou d'événements extérieurs.

Risque lié aux instruments dérivés : les instruments dérivés créent un effet de levier dans le Compartiment et peuvent provoquer des variations dans de la valeur des investissements sous-jacents, amplifiant les gains ou les pertes du Compartiment.

>> Frais

Frais exceptionnels prélevés avant ou après votre investissement		
Frais d'entrée	5,00 %	Frais maximums pouvant être prélevés avant investissement ou avant paiement des gains de votre investissement.
Frais de sortie	Sans objet	
Frais imputés au Compartiment sur une année		
Frais courants	1,77 %	Sur la base des frais de l'exercice clos au 31 décembre 2017.
Frais imputés au Compartiment sous certaines conditions		
Commission de performance *	0,00 %	Appliquée lors du dernier exercice pour la surperformance au-delà de la commission de performance de référence, Bloomberg Commodity.

Ces frais couvrent les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de l'investissement.

Pour les frais d'entrée et de sortie vous paierez peut-être moins que les montants maximums indiqués. Veuillez consulter votre conseiller financier ou distributeur.

Frais courants varient d'une année sur l'autre. Cela n'inclut ni les frais de transaction du portefeuille, ni les commissions de performance.

***Commission de performance** est calculée en pourcentage, pouvant atteindre un maximum de 15,00 % de la surperformance annuelle réalisée par le Compartiment au-delà de la performance de le indice de référence.

Commission de conversion supplémentaire jusqu'à 1 % applicable lorsque les porteurs de parts convertissent d'un compartiment à l'autre.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter le Prospectus de Amundi Funds II, disponible à l'adresse www.amundi.lu/amundi-funds

>> Performances passées

Les performances du Compartiment (en USD) indiquées ci-dessous tiennent compte des frais courants, mais pas des frais d'entrée et de sortie. Les performances passées ne peuvent pas être considérées comme un indicateur des performances futures.

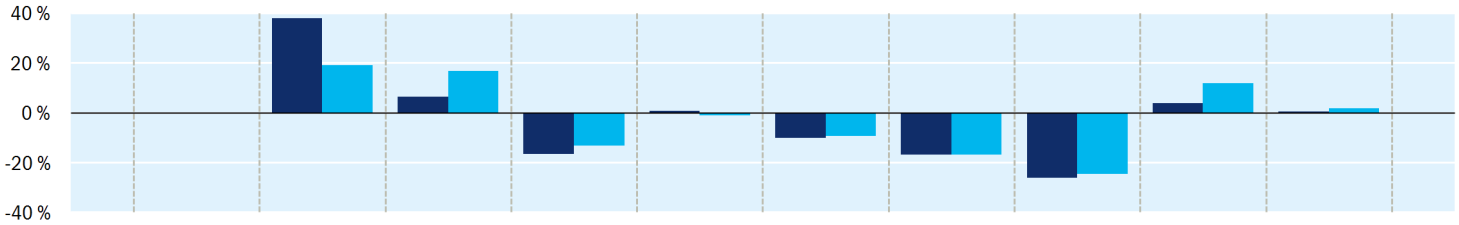

2008	2009		2010		2011		2012		2013		2014		2015		2016		2017	
	38,0 %	18,9 %	6,3 %	16,8 %	-16,7 %	-13,3 %	0,7 %	-1,1 %	-10,2 %	-9,5 %	-16,8 %	-17,0 %	-26,2 %	-24,7 %	3,8 %	11,8 %	0,1 %	1,7 %

Amundi Funds II - Commodity Alpha* Bloomberg Commodity

Lancement du Compartiment : 2008 Lancement de la catégorie de parts : 2008 *Avant 2010, le Compartiment avait des caractéristiques différentes.

>> Informations pratiques

Dépositaire : Société Générale Bank & Trust

Informations complémentaires : Des copies papier du Prospectus de Amundi Funds II, les derniers rapport annuel et semestriel, les détails de la politique de rémunération de la Société de Gestion, les documents d'informations clés pour l'investisseur ainsi que d'autres informations pratiques, y compris les derniers prix unitaires, sont disponibles en français gratuitement sur demande auprès du siège de la Société de Gestion et en ligne sur : www.amundi.lu/amundi-funds.

Fiscalité : le Compartiment est soumis à la législation fiscale du Luxembourg. En fonction de votre pays de résidence, la législation fiscale du Luxembourg peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle.

Responsabilité concernant les informations : la Société de Gestion, Amundi Luxembourg S.A., ne peut être tenue responsable d'une décision prise sur la base d'une information contenue dans ce document que si celle-ci s'avérait trompeuse, inexacte ou contraire aux parties pertinentes du Prospectus du Fonds.

Structure du fonds : le Compartiment est un compartiment de Amundi Funds II, qui est un Fonds Commun de Placement composé de plusieurs compartiments. Les actifs et les créances de chaque compartiment sont légalement séparés de ceux des autres compartiments. Le Prospectus, ainsi que les rapports annuels et semestriels de Amundi Funds II sont préparés pour l'ensemble des compartiments.

Passage d'ordre : les modalités d'achat, de conversion ou de rachat de parts sont définies dans le Prospectus. Les porteurs de parts peuvent avoir le droit de convertir les parts qu'ils détiennent dans ce Compartiment en parts de même catégorie d'un autre compartiment de Amundi Funds II.

Autorisation : le Fonds et la Société de Gestion sont autorisés au Luxembourg et réglementés par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Siège : Amundi Luxembourg S.A., 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Date : les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 19 février 2018.